

Communiqué FFE, le 21 avril 2021



Les premiers chantiers du Comité fédéral pour une sortie de crise maîtrisée et efficace

Elus le 18 mars, les membres du Comité fédéral ont commencé la mise en œuvre du programme qu'ils ont construit avec Serge Lecomte. Le Comité fédéral a réaffirmé sa volonté de travailler avec tous les dirigeants et les forces vives de l'équitation qui souhaitent contribuer à la réussite de la politique fédérale. Cela pourra se faire selon leur expertise, au travers des 30 commissions fédérales ou en participant, sur invitation, aux réunions du Comité fédéral. « *Nous sommes à l'écoute et déterminés à sortir nos établissements de la crise sanitaire en réunissant les conditions positives nécessaires pour la relance. Notre programme est fort et, avec Serge Lecomte, il saura répondre dans le consensus aux besoins des clubs et des acteurs de notre sport.* » a déclaré Marie-Laure Deuquet, Secrétaire générale de la FFE.

Ainsi, qu'elles soient politiques, sportives ou grand public les priorités de la FFE concourent au même objectif : permettre aux établissements équestres, associations et organisateurs d'activités d'être prêts et solides dès la pleine reprise des activités.

Un contact constant avec les politiques pour gérer la crise sanitaire

Maintenir la pratique encadrée

Maintenir l'activité est primordiale pour le bien-être animal, pour celui des cavaliers et pour assurer la pérennité des établissements équestres. A la suite des nouvelles demandes portées par la FFE et par plusieurs autres fédérations de sports et loisirs de plein air, les cavaliers sont autorisés à se déplacer dans leur établissement pour pratiquer l'équitation en plein air, dans la limite de leur département ou jusqu'à 30 kms autour de leur domicile en dehors du département. Ces activités doivent respecter le protocole sanitaire et les heures de couvre-feu.

Reprise de la compétition avec les « intra club » depuis le 19 avril

Alors que les compétitions équestres à huis clos professionnel ont pu reprendre à l'issue de l'épidémie de rhinopneumonie, le Comité fédéral a sollicité le ministère des Sports pour que les cavaliers amateurs et les clubs puissent eux aussi reprendre la compétition au regard de l'actualité sanitaire. Le Comité fédéral a obtenu l'accord d'organiser des manifestations intra club, sans public, réservées aux pratiquants habituels de l'établissement et ce, dans le respect du protocole sanitaire FFE. Les résultats de ces épreuves seront pris en compte dans les conditions d'accès aux différents championnats. Une nouvelle étape qui vise à préparer les cavaliers à la reprise progressive des concours.

Communiqué FFE, le 21 avril 2021

Les Assises des Territoires pour une plus grande proximité avec chaque club

Projet confié par la Comité fédéral à Emmanuel Feltesse, président du Conseil des présidents de régions, les Assises des Territoires ont pour principal enjeu de mettre en place un maillage étroit entre les clubs, les comités régionaux et les comités départementaux – d'équitation et de tourisme équestre – et la fédération. Les Assises visent à accentuer la synergie et la communication, les retours d'expérience et à proposer des services fédéraux au plus près des besoins du terrain. Depuis le 7 avril, date de la mise en place du groupe de travail, la FFE a lancé une grande enquête nationale auprès des clubs et de ses organes déconcentrés afin d'organiser d'ici les mois de mai et juin les premières tables rondes thématiques. Avec en ligne de mire un plan d'actions pour une mise en œuvre à la rentrée de septembre.

Une campagne nationale de sensibilisation grand public pour le poney

La FFE renouvelle son opération « Fête du poney », qui se tiendra cette année dimanche 6 juin. Cet événement national et festif a pour objectif d'attirer le grand public à la pratique de l'équitation à travers l'un de ses meilleurs ambassadeurs : le poney, chouchou des enfants et dont les vertus ne sont plus à démontrer. Tous les clubs désireux de participer à cette opération seront recensés sur le site internet Tousacheval.ffe.com

Placer l'équitation de pleine nature au cœur des enjeux du Sport, de l'Agriculture, du Tourisme et de l'économie

L'équitation de pleine nature s'inscrit pleinement dans de nombreuses politiques publiques. Le CNTE, présidé par Valérie Dalodier, a parmi ses missions celles de replacer les activités équestres de pleine nature au cœur des loisirs des Français en mettant en lumière ses bénéfices, en assurant la promotion des manifestations liées à l'équitation de pleine nature et en formant les pratiquants et les encadrants.

Créer des ambassadeurs de l'équitation de nature

Si les mesures sanitaires ne permettent pas de grands rassemblements, le CNTE invite tous les amoureux du cheval et de la nature, ainsi que les clubs, à participer virtuellement à la [Journée de la randonnée équestre](#) programmée le 16 mai prochain. Les deux hashtags dédiés, #TousAcheval et #TousEnRando, seront l'occasion de partager sur internet, les photos et vidéos de sorties en extérieur. Une belle façon de créer du lien entre les passionnés !

Porter le tourisme équestre à la connaissance du grand public

Du 30 juillet au 1er août, l'Equirando fêtera son 60e anniversaire au Parc départemental de l'Isle-Briand au Lion d'Angers (49). Réputé pour être le plus grand rassemblement européen des amateurs de tourisme équestre, il s'ouvre aussi au grand public. Ce week-end de festivités permettra également de découvrir d'autres pratiques équestres telles la voltige, le dressage de haute école, des numéros de chevalerie ou encore de chevaux en liberté. Plus d'infos sur : www.equirando.com.

CONTACTS PRESSE

FFE Communication (+33 254 944 645) | communication@ffe.com

Agence Consulis - Véronique Gauthier (+33 672 770 600) | agenceconsulis@gmail.com